



**HAL**  
open science

## Trois tendances structurantes : concentration, sous-traitance et diversification des exploitations

Celine Bignebat, Nathalie Delame, Mickael Hugonnet, Bruno Legagneux, Thi Dieu Phuong Nguyen, Laurent Piet

### ► To cite this version:

Celine Bignebat, Nathalie Delame, Mickael Hugonnet, Bruno Legagneux, Thi Dieu Phuong Nguyen, et al.. Trois tendances structurantes : concentration, sous-traitance et diversification des exploitations. Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, La Documentation française, 242 p., 2019, 9782111459182. hal-02437659

**HAL Id: hal-02437659**

**<https://hal.science/hal-02437659>**

Submitted on 13 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



## 2 TROIS TENDANCES STRUCTURANTES : CONCENTRATION, SOUS-TRAITANCE ET DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

Céline Bignebat, Nathalie Delame, Mickaël Hugonnet (coord.), Bruno Legagneux, Geneviève Nguyen, Laurent Piet

- Moins du quart de la main-d'œuvre travaille dans les 10 % d'exploitations de plus grande dimension économique, en 2015, mais elle tend de plus en plus à s'y concentrer.
- Les dynamiques d'agrandissement de la dimension économique des exploitations, selon les secteurs de production, s'accompagnent globalement d'un accroissement de la productivité du travail, de la rentabilité et de l'endettement par unité de main-d'œuvre.
- La délégation intégrale des travaux culturaux se développe et concerne, en 2016, environ 12 % des exploitations en grandes cultures, principalement moyennes et grandes.
- De nouvelles formes d'entreprises de travaux agricoles émergent, dédiées à l'activité de sous-traitance intégrale ou positionnées en « assistant maître d'ouvrage ».
- La pluriactivité des exploitants et ménages agricoles, de plus en plus fréquente, s'accompagne d'une augmentation des revenus globaux.
- La diversification induit une hausse de la main-d'œuvre employée sur les exploitations, surtout lorsqu'elle prend la forme d'une commercialisation en circuits courts.

Pour en savoir plus :

Piet L., 2019, « Concentration des exploitations agricoles et emplois », *Notes et études socio-économiques*, CEP, MAA, à paraître.

Nguyen G., Purseigle F., Legagneux B., Brailly J., 2019, « Sous-traitance et agriculture : les recompositions en cours », *Notes et études socio-économiques*, CEP, MAA, à paraître.

Bignebat C., Delame N., 2019, « Diversification et pluriactivité, deux exemples de mutations des activités agricoles », *Notes et études socio-économiques*, CEP, MAA, à paraître.

## INTRODUCTION

Les mutations des activités agricoles se traduisent, entre autres, par l'érosion de la main-d'œuvre familiale et le développement de l'emploi salarié. Tandis que le modèle français de l'exploitation familiale à deux exploitants voit son déclin s'accélérer, on assiste au maintien de structures conduites par un chef travaillant seul, et à l'accroissement et la diversification rapide des formes d'exploitations de plus grande taille (voir chapitre 1).

Ce chapitre met en lumière trois tendances structurantes des activités agricoles : l'agrandissement des exploitations, la délégation intégrale des travaux culturaux et la diversification des activités. La première partie propose une analyse microéconomique de l'évolution de l'emploi face à la concentration des exploitations. Dans un deuxième temps, une étude quantitative et qualitative du phénomène de sous-traitance des activités agricoles est développée. Enfin, la troisième partie traite de l'évolution de la pluriactivité des ménages agricoles et de la diversification des activités sur l'exploitation.

Remerciements : les auteurs sont classés par ordre alphabétique. La partie 1 de ce chapitre a été réalisée par Laurent Piet, la seconde par Bruno Legagneux et Geneviève Nguyen, la troisième par Céline Bignebat et Nathalie Delame. Mickaël Hugonnet a coordonné et édité les trois contributions, et assuré la rédaction finale du chapitre. Les auteurs remercient Alexis Grandjean (MAA-CEP au moment de la rédaction) pour avoir animé la réflexion entre les différents auteurs; Olivier Pauly (INRA), José Ramamantsoa (CEP) et Jean-Noël Depeyrot (CEP) pour les calculs réalisés sur les données du recensement agricole 2010 et de l'enquête structures 2016 (partie 2); Jérôme Lerbourg (MAA-SSP) pour l'extraction de données de l'enquête structures 2013 et Perrine Fortin pour les figures 2.8 et 2.9 réalisées dans le cadre d'un stage effectué en 2015 au sein de l'INP-ENSAT.

## Une main-d'œuvre qui se concentre dans les exploitations de plus grande dimension économique

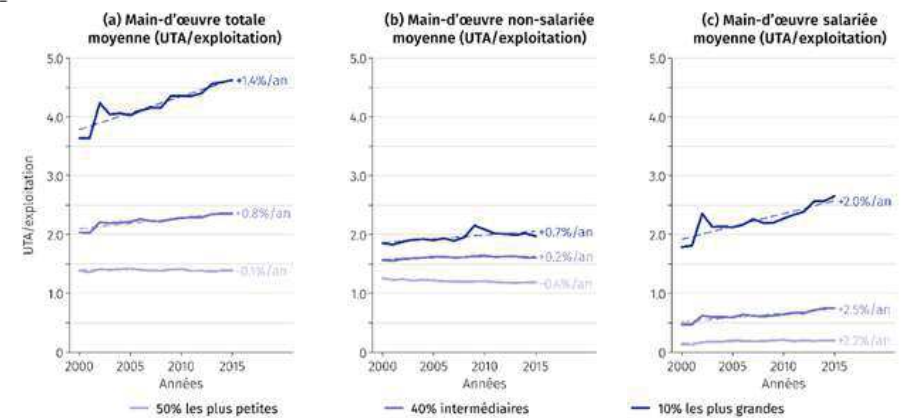
### 1. CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS ET EMPLOI

Comme l'a montré le chapitre 1, la production agricole française se concentre au sein d'exploitations de moins en moins nombreuses et, en moyenne, toujours plus grandes. Une telle évolution générale cache des disparités entre catégories d'exploitations. Pour illustrer ces contrastes, cette première partie (voir Piet, 2019, pour l'analyse complète) s'appuie sur la base de données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) et étudie l'évolution structurelle de trois catégories d'exploitations sur la période 2000-2015 : les 50 % d'exploitations les plus petites en termes de potentiel économique de production (euros de production brute standard, PBS); les 10 % d'exploitations les plus grandes selon le même critère; les 40 % d'exploitations intermédiaires. Ces catégories ont été choisies en référence à celles couramment utilisées pour analyser les inégalités (Piketty et Saez, 2014). Bien que s'appuyant sur un critère de taille économique, elles ne recouvrent pas les définitions habituelles de « petites », « moyennes » et « grandes » utilisées par la statistique agricole. Notons enfin qu'en s'appuyant sur les données du RICA, elles excluent par définition les exploitations définies comme « petites » par la statistique agricole.

La figure 2.1.a présente le volume d'emploi mobilisé par exploitation dans chacune des trois catégories considérées ici. On constate que les 10 % les plus grandes mobilisaient déjà en 2000 plus de main-d'œuvre par exploitation que les autres. En 2015, elles employaient près de 5 UTA/exploitation, contre un peu plus de 2 pour les 40 % d'intermédiaires et environ 1,5 pour les 50 % les plus petites. L'analyse par type de main-d'œuvre (salariée et non salariée) montre que ces écarts résultent essentiellement d'un nombre de salariés plus important pour les 10 % les plus grandes. Celles-ci comptaient en effet plus de 2,5 UTA salariées en 2015. C'est largement plus que ce que l'on observe pour les 40 % d'intermédiaires (moins de 1 UTA salariée par exploitation) ou les 50 % les plus petites (moins de 0,5 UTA salariée par exploitation) (figure 2.1.c). Les écarts en main-d'œuvre non salariée sont plus limités (environ 2 UTA non salariées par exploitation pour les 10 % les plus grandes, 1 à 1,5 pour les 40 % d'intermédiaires et les 50 % les plus petites, voir figure 2.1.b).

Ces graphiques montrent aussi que la main-d'œuvre totale mobilisée par unité de production augmente depuis 2000 dans les 10 % les plus grandes et, dans une moindre mesure, les 40 % d'intermédiaires (respectivement +1,4 %/an et +0,8 %/an entre 2000 et 2015), alors qu'elle diminue légèrement dans les 50 % les plus petites (-0,1 %/an). L'augmentation observée pour les plus grandes et les intermédiaires résulte d'un accroissement de la main-d'œuvre salariée (respectivement +2,5 %/an et +2 %/an) et non salariée (respective-

FIGURE 2.1  
Évolution de la main-d'œuvre par unité de production dans les trois catégories d'exploitations considérées, de 2000 à 2015



Source : données SSP-RICA, traitement INRA-SMART LERECO

ment +0,2 %/an et +0,8 %/an). Dans les 50 % les plus petites, le développement de la main-d'œuvre salariée (+2,2 %/an, à relativiser compte tenu du faible niveau initial) ne suffit pas à compenser le déclin de la main-d'œuvre familiale (-0,6 %).

Mobilisant une importante main-d'œuvre par unité de production, les 10 % les plus grandes concentrent une part importante de l'emploi agricole (22 % en 2015) (figure 2.2.a.). *A contrario*, les 50 % les plus petites, bien que représentant la moitié des exploitations, concentrent seulement un tiers de la main-d'œuvre (33 % en 2015). En outre, on constate que la part de la main-d'œuvre totale employée au sein des exploitations intermédiaires, et surtout des 10 % les plus grandes, s'accroît depuis 2000 (respectivement +0,2 %/an et +0,7 %/an), alors qu'elle diminue pour les 50 % les plus petites (-0,7 %/an). Autrement dit, la tendance à la concentration de la main-d'œuvre agricole totale dans les plus grandes structures se confirme.

Alors qu'elle était localisée à parité entre les 10 % les plus petites et les 40 % d'intermédiaires en 2000 (à près de 43 %), la main-d'œuvre non salariée s'est depuis déplacée vers les exploitations intermédiaires (+0,2 % par an) et les plus grandes (+0,6 % par an), alors que les 10 % les plus petites voient leur part diminuer (-0,4 % par an) (figure 2.2.b). En revanche, la répartition de la main-d'œuvre salariée entre les trois catégories d'exploitations évolue peu, celle-ci se concentrant dans les 40 % intermédiaires et les 10 % les plus grandes (environ 40 %), mais n'étant que marginalement présente dans les 50 % les plus petites (figure 2.2.c).

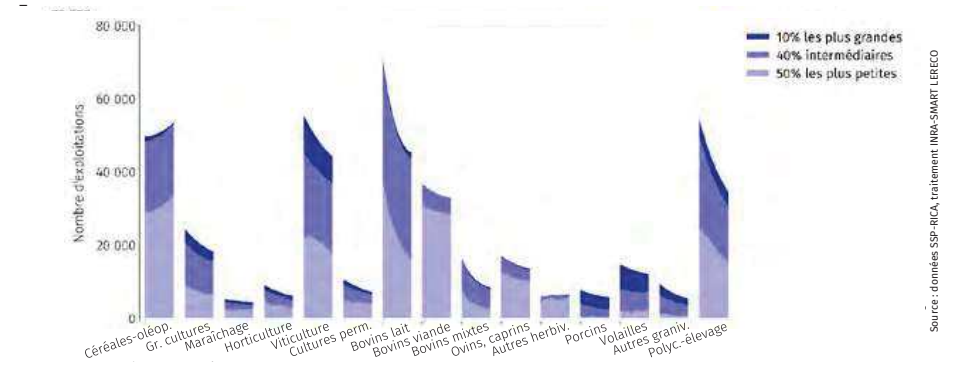
### La concentration de la main-d'œuvre dépend du type de production

Les 10 % d'exploitations les plus grandes sont pour l'essentiel spécialisées en viticulture, aviculture et élevage porcin, alors que les 50 % les plus petites sont plutôt présentes en production de céréales et d'oléo-protéagineux (COP) ou bien dans l'élevage bovin-viande. De leur côté, les 40 % d'exploitations intermédiaires sont, pour une large part, spécialisées dans la production laitière, la viticulture et les grandes cultures autres que les COP (figure 2.3).

La dynamique de cette répartition sur la période 2000-2015 montre que les 15 orientations de production (OTEX) peuvent être réparties en quatre groupes. Dans le premier, les parts des trois catégories de taille restent à peu près stables (grandes cultures hors COP, viticulture, bovins viande et ovins-caprins). Dans le deuxième, la part des 50 % les plus petites est en augmentation et celle des 10 % les plus grandes en recul (COP, maraîchage, cultures permanentes et volailles). Dans les deux derniers groupes, c'est au contraire la part des 10 % les plus grandes qui progresse : dans le troisième groupe, cette croissance se fait au détriment des 40 % d'intermédiaires, la part des 50 % les plus petites restant stable (horticulture, autres herbivores, porcins, autres granivores et polyculture et poly-élevage) ; dans le dernier groupe, la croissance des plus grandes se fait au détriment des plus petites, la part des intermédiaires étant elle aussi plutôt en augmentation (bovins lait et bovins mixtes). La tendance glo-

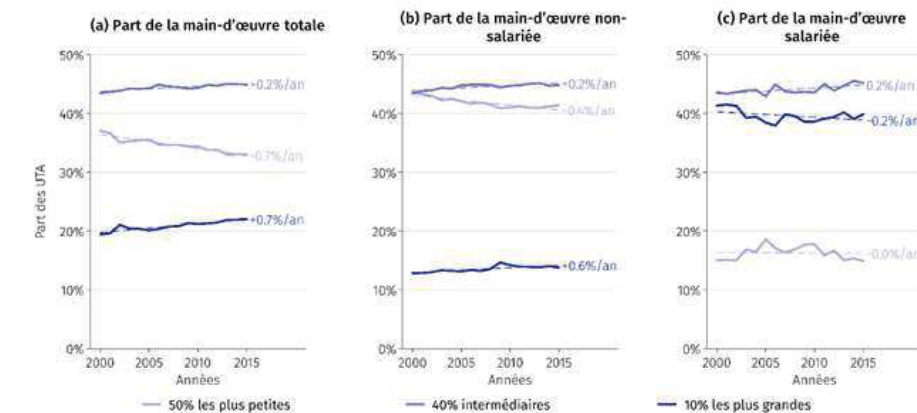
FIGURE 2.3

Évolution du nombre d'exploitations par catégories considérées et par OTEX entre 2000 et 2015



Source : données SSP-RICA, traitement INRA-SMART LERECO

FIGURE 2.2  
Évolution de la part de la main-d'œuvre mobilisée dans les trois catégories d'exploitations considérées, de 2000 à 2015



Source : données SSP-RICA, traitement INRA-SMART LERECO

bale de concentration de la main-d'œuvre dans les structures les plus grandes est donc à relativiser. Elle dépend des secteurs d'activité, l'article de Piet (2019) complétant l'analyse de ces différences par types de main-d'œuvre, salariée versus non salariée.

### Caractéristiques structurelles, productivité du travail et performances économiques selon la taille des exploitations

Différents ratios permettent de caractériser les exploitations d'un point de vue structurel, mais également d'estimer leur productivité et leur rentabilité (pour la méthode et une analyse complète, voir Piet, 2019).

Afin d'analyser le lien entre la structure des exploitations et la dimension économique des unités de production, deux ratios sont étudiés ici. Le premier rapporte la surface agricole utile au nombre d'unités de main-d'œuvre mobilisées sur l'exploitation (SAU/UTA, figure 2.4.a). L'analyse visuelle, confirmée par des tests statistiques, révèle que pour une OTEX donnée, ce ratio n'est pas significativement différent, dans la plupart des cas, entre les trois catégories de taille considérées : la surface exploitée par actif est en moyenne identique, quelle que soit la dimension économique de l'unité de production. Notons toutefois deux exceptions : les exploitations spécialisées dans la production de céréales et d'oléo-protéagineux et celles spécialisées en élevage bovin laitier, pour lesquelles il y a bien une corrélation positive entre la surface par actif et la taille.

Le second ratio mesure le capital d'exploitation hors foncier (bâtiments, machines, outillages et animaux reproducteurs) par unité de main-d'œuvre, afin de donner un aperçu du niveau d'investissement. Son analyse montre de fortes disparités d'une OTEX à l'autre (figure 2.4.b). Certaines utilisent beaucoup de capital par unité de main-d'œuvre, plus

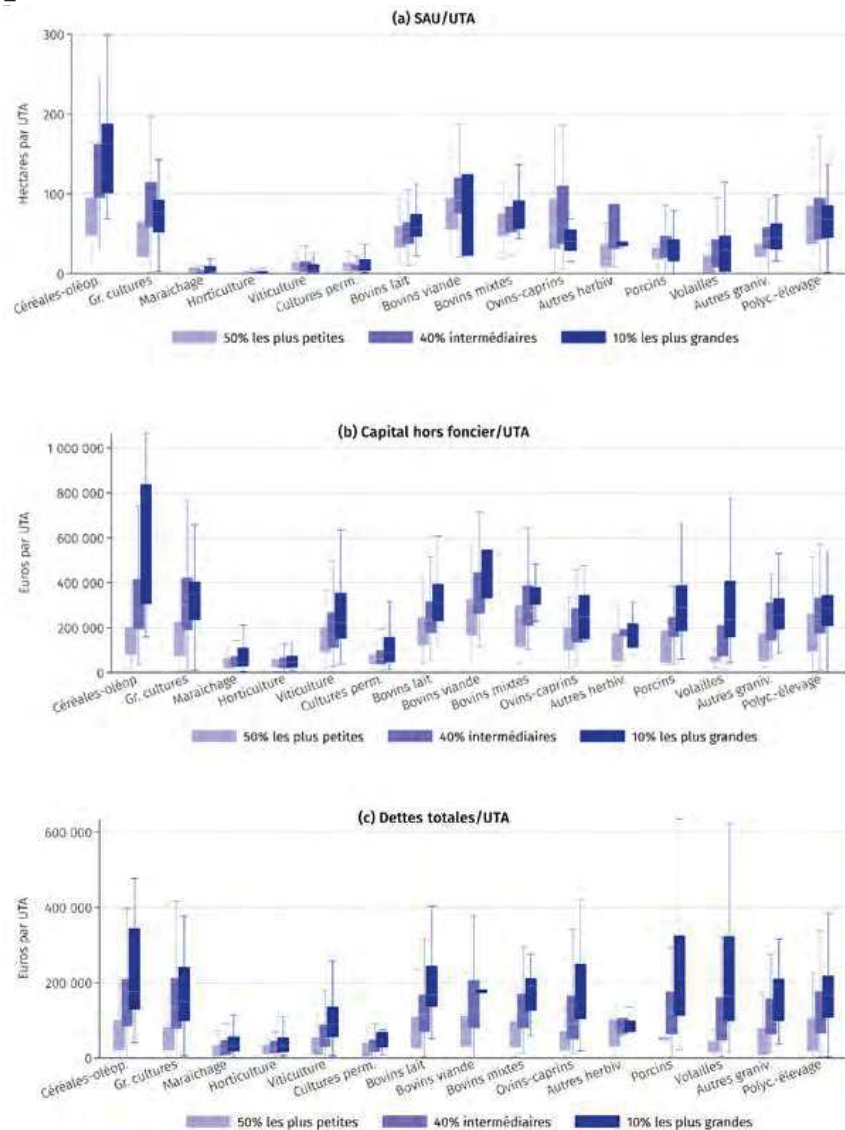
de 200 000 €/UTA en moyenne pour les COP et autres grandes cultures, les exploitations bovines, porcines, avicoles et celles tournées vers la polyculture et le poly-élevage. D'autres en utilisent peu : moins de 100 000 €/UTA pour les exploitations maraîchères, horticoles et arboricoles. Quatre groupes se dégagent. Dans le premier, qui rassemble l'horticulture et les élevages herbivores divers, le niveau d'investissement, tel que mesuré, ne dépend pas de la taille économique. Dans le deuxième, où l'on trouve le maraîchage, la viticulture, l'arboriculture et l'élevage porcin, ce ratio ne diffère pas significativement entre les 50 % les plus petites et les 40 % d'intermédiaires, mais il est significativement plus élevé dans les 10 % les plus grandes. La situation est inverse dans le troisième groupe, dont relèvent les grandes cultures hors céréales et oléo-protéagineux, les élevages herbivores spécialisés, les élevages de granivores mixtes et les exploitations de polyculture et poly-élevage : la capitalisation moyenne par unité de main-d'œuvre est significativement plus faible dans les 50 % les plus petites que dans les 10 % les plus grandes et les 40 % d'intermédiaires. Enfin, dans le quatrième groupe, constitué de exploitations spécialisées en COP, élevage bovin laitier et aviculture, le niveau de capital par UTA augmente significativement à mesure que la taille augmente.

L'endettement par unité de main-d'œuvre (figure 2.4.c) apporte un autre regard sur cet investissement, en montrant comment il est financé : la plupart des différences entre catégories de taille s'avèrent significatives, quelle que soit l'OTEX. L'endettement par UTA donc, d'une façon générale, tendance à augmenter avec la dimension économique.

Afin de voir si la productivité du travail varie en fonction de la dimension économique, la figure 2.5.a présente la distribution de la valeur de la production agricole totale (hors subventions) dégagée par UTA. Dans tous les secteurs de production, la productivité du travail ainsi mesurée augmente avec la dimension économique de l'exploitation. Dans toutes les catégories de taille, les exploitations spécialisées

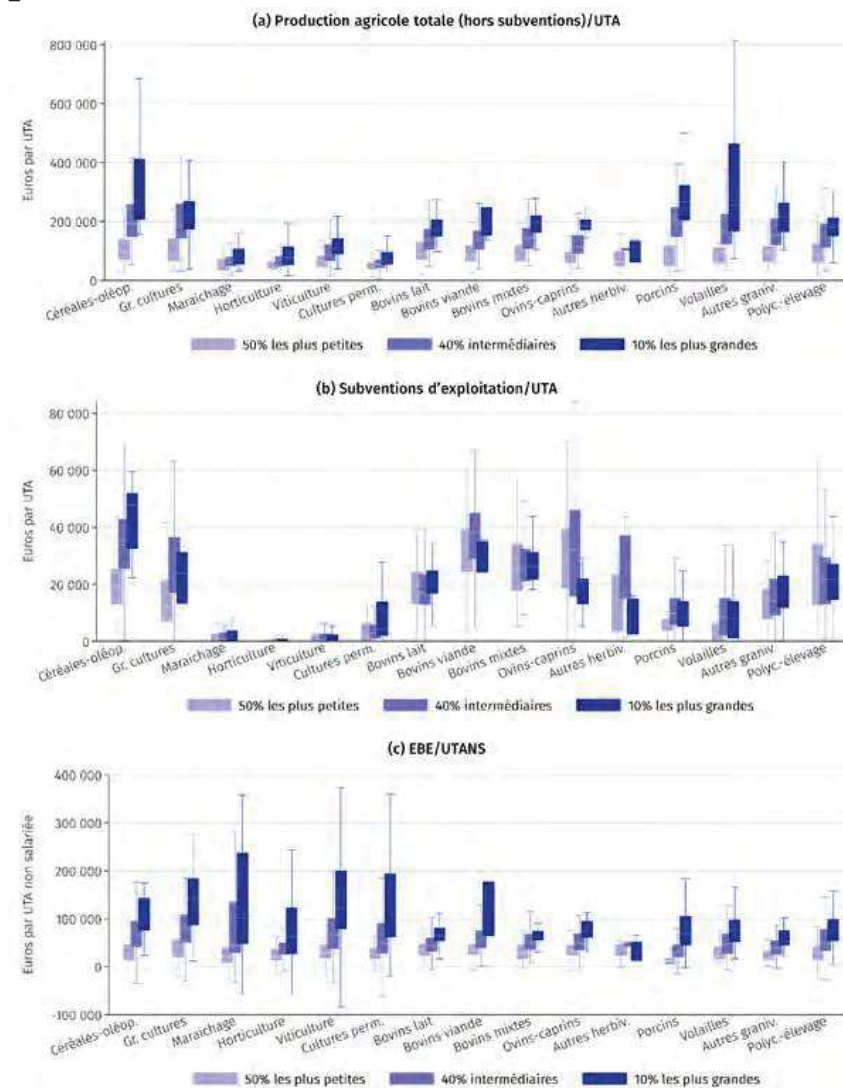


FIGURE 2.4  
Distribution de la surface agricole utile, du capital d'exploitation hors foncier et de l'endettement par unité de main-d'œuvre en 2015 pour les différentes catégories de taille considérées et par OTEX



Source : données SSP-RICA, traitement INRA-SMART LERECO

FIGURE 2.5  
Distribution de la production agricole totale, des subventions d'exploitation et de l'excédent brut d'exploitation (EBE) par unité de main-d'œuvre en 2015 pour les différentes catégories de taille considérées et par OTEX



Source : données SSP-RICA, traitement INRA-SMART LERECO

en maraîchage, horticulture, viticulture et cultures permanentes affichent une productivité apparente de la main-d'œuvre significativement plus faible que dans les autres secteurs : il y faut beaucoup plus de travailleurs pour assurer la production (voir chapitre 1).

L'étude des subventions d'exploitation (figure 2.5.b) ne révèle aucune différence significative dans leur répartition entre catégories de taille, quelle que soit la spécialisation, à l'exception des céréales et oléo-protéagineux, où le montant de subvention par UTA augmente significativement avec la taille. Parmi les orientations traditionnellement les plus soutenues, si les exploitations de bovins lait spécialisées perçoivent en moyenne autant d'aides qu'en céréales et oléo-protéagineux, dans les plus petites structures, ce montant est significativement inférieur pour les 40 % d'intermédiaires et encore plus pour les 10 % les plus grandes. C'est l'inverse pour l'élevage bovin viande, où les 10 % les plus grandes et les 40 % d'intermédiaires perçoivent des montants équivalents à leurs homologues en céréales et oléo-protéagineux, quand les 50 % les plus petites reçoivent pratiquement une fois et demi plus que leurs consœurs végétales.

La rentabilité des exploitations, mesurée par l'excédent brut d'exploitation par unité de main-d'œuvre non salariée (EBE/UTANS, figure 2.5.c), augmente elle aussi significativement avec la catégorie de taille, quelle que soit l'OTEX. On constate cependant qu'à catégorie de taille donnée, les disparités entre OTEX y sont plus faibles que pour d'autres critères, comme le niveau de capitalisation, la productivité apparente du travail ou l'endettement. En 2015, moins de 25 % des exploitations ont un EBE négatif, quelles que soient la taille et l'OTEX, mais cette probabilité est plus élevée en production végétale qu'en élevage.

## 2. SOUS-TRAITANCE ET AGRICULTURE : LES RECOMPOSITIONS EN COURS ?

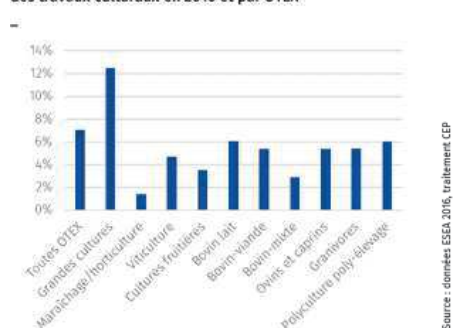
La sous-traitance des travaux agricoles n'est pas un phénomène nouveau. Pour de nombreuses exploitations ne possédant pas le matériel nécessaire, parce que trop petites pour amortir l'investissement, il est habituel de recourir aux services d'un voisin, d'une Cuma ou d'une entreprise de travaux agricoles (ETA). Ce phénomène prend toutefois de l'ampleur depuis les années 1990 (Hébrard, 2001 ; Chevalier, 2007), et s'accompagne de reconfigurations du fonctionnement des exploitations concernées (Harff et Lamarche, 1998). Entre 2010 et 2016, les données issues de la statistique

agricole montrent une augmentation de 53 % du nombre d'exploitations ayant recours de manière importante à la délégation, principalement des exploitations spécialisées en grandes cultures (voir chapitre 1). Cet accroissement est d'autant plus remarquable qu'il est principalement le fait d'exploitations de superficies moyennes et grandes, alors que les dispositifs de sous-traitance avaient initialement été pensés pour accompagner le développement de petites exploitations familiales sous-équipées.

La délégation peut aussi bien concerner une tâche spécifique que l'ensemble des tâches dédiées à un atelier, voire l'ensemble des travaux réalisés sur l'exploitation. Ces deux derniers cas correspondent à la « délégation intégrale », encore appelée « délégation de A à Z ». L'analyse présentée ici se focalise sur la délégation intégrale des travaux cultureux. Dans le cas d'exploitations de grandes cultures la pratiquant, l'ensemble des opérations techniques sont externalisées. Souvent, ces exploitations vont jusqu'à déléguer la gestion économique et administrative de l'unité de production (décisions d'assolement et d'itinéraires techniques, gestion des chantiers, gestion comptable et déclaration PAC, etc.). Dans le cas des autres orientations productives (élevage spécialisé, polyculture-élevage, viticulture), la délégation des travaux cultureux relève vraisemblablement de logiques un peu différentes, et pourrait témoigner d'un recentrage des activités de l'exploitant sur les activités autres que les cultures (Nguyen *et al.*, 2019). Avant l'enquête structures de 2016 (ESEA 2016), la délégation intégrale des travaux cultureux n'était pas identifiable dans les enquêtes de la statistique agricole. Pour la première fois, cette enquête a permis de quantifier cette forme particulière de sous-traitance.

Le recours croissant des agriculteurs à la délégation a pour corollaire un fort développement des activités de prestation de services. Ainsi, le nombre d'ETA a augmenté de 10 % entre 2004 et 2014, et le nombre de salariés qu'elles emploient s'est accru de 73 % (FNEDT-CCMSA, 2015), avant de ralentir en 2015-2016 (chapitre 4). En parallèle, les activités proposées par les prestataires de services ont évolué. Par

FIGURE 2.6.  
Part des exploitations pratiquant la délégation intégrale des travaux cultureux en 2016 et par OTEX



Source : données ESEA 2016, traitement CEP

2. Cette partie repose sur les recherches conduites dans le cadre du projet ANR JJC 1808 01 Agrifirme (Purseigle *et al.*, 2017). L'étude qualitative sur la délégation a été réalisée par François Purseigle et Geneviève Nguyen, avec l'appui de Guilhem Anzalone, Perrine Fortin et Sébastien Billows (Toulouse INP-ENSAT). Elle a été complétée par une analyse statistique réalisée par Bruno Legagneux avec l'appui d'Olivier Pauly pour 2010 (aide du programme Investissements d'Avenir ANR-10-EQPX-17) et de José Ramanantsoa (CEP) pour 2016.

### ENCADRÉ 2.1 MÉTHODE D'IDENTIFICATION ET DE QUANTIFICATION DE LA DÉLÉGATION INTÉGRALE DES TRAVAUX CULTURAUX (voir Nguyen *et al.*, 2019)

La quantification du phénomène de délégation intégrale des travaux cultureux, à l'échelle nationale, et de son évolution constituent un enjeu méthodologique, dans la mesure où les données de la statistique agricole ne permettaient pas avant 2016 d'identifier directement les exploitations qui y avaient recours. En 2010, cet aspect n'a été abordé dans le recensement agricole (RA) qu'en région Midi-Pyrénées.

Pour estimer le phénomène de délégation intégrale en grandes cultures, en France en 2010, la méthodologie conduite dans le cadre du projet ANR JJC Agrifirme a consisté, dans un premier temps, à caractériser les exploitations de Midi-Pyrénées ayant déclaré à cette date avoir entièrement délégué la conduite de leurs cultures. L'analyse s'est focalisée sur les exploitations spécialisées dans la production de céréales et oléo-protéagineux et génératrices d'un produit brut standard supérieur à 5 000 €, ces exploitations étant les plus susceptibles de recourir à cette forme de délégation. L'analyse statistique a conduit à identifier plusieurs variables disponibles nationalement permettant d'isoler les exploitations de Midi-Pyrénées ayant intégralement délégué leurs cultures. Les variables retenues étaient le nombre de jours de travail d'ETA par hectare de céréales et oléo-protéagineux cultivé, le pourcentage des UTA apportées par une ETA, et le recours à une ETA pour les travaux phytosanitaires. Pour chacune de ces variables, des seuils au-delà desquels le recours à la délégation intégrale était statistiquement très probable ont été calculés. En faisant l'hypothèse, forte, que, dans d'autres régions, des unités structurellement semblables au regard de ces variables utiliseraient de la même façon ces prestataires, les auteurs ont extrapolé au reste de la France le nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures ayant probablement eu recours à la délégation intégrale. En 2016, le questionnaire de l'enquête structures comportait, pour la première fois, une question sur le recours à la délégation intégrale pour l'ensemble des travaux cultureux. Ceci a permis d'élargir l'analyse à toutes les productions et de valider, *a posteriori*, les ordres de grandeur issus de l'extrapolation réalisée à partir des données issues du RA 2010 sur les grandes cultures. En parallèle de ce repérage statistique, des enquêtes approfondies ont été réalisées auprès de 19 ETA dans diverses régions françaises entre 2012 et 2016.

TABLEAU 2.1  
Estimation de la part des exploitations spécialisées en grandes cultures ayant recours à la délégation intégrale (OTEX 15, PBS > 5 000 €) en 2010

	PART DU TOTAL DES EXPLOITATIONS	PART DE LA PBS TOTALE	PART DE LA SAU TOTALE	PART DES UTA TOTALES
PETITES STRUCTURES	22,8 %	21,2 %	21,2 %	14,6 %
MOYENNES ET GRANDES STRUCTURES	8,3 %	5,8 %	6,1 %	5,2 %
<b>ENSEMBLE</b>	<b>12,3 %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>6,5 %</b>

Source : données SSP-RA 2010, estimations INP-ENSAT (ANR JJC Agrifirme)

exemple, des ETA « multiservices » proposant une gamme élargie d'interventions émergent. Doit-on y voir une recomposition de l'organisation du travail en agriculture ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, la présente analyse vise d'abord à quantifier le phénomène de délégation intégrale des travaux cultureux et à caractériser les exploitations impliquées dans cette forme de sous-traitance. Elle présente ensuite quelques perspectives d'évolution (voir Nguyen *et al.* (2019) pour le détail des travaux ici résumés).

### Un développement significatif de la délégation intégrale des travaux de cultures

En 2010, l'estimation effectuée à partir de l'extrapolation au plan national des résultats de Midi-Pyrénées (encadré 2.1) conduisait à estimer à un peu plus de 8 700 le nombre d'exploitations de grandes cultures ayant eu recours à la délégation intégrale, soit une proportion de 12,3 % du total des exploitations de cette OTEX. Elles auraient représenté 7 % de la SAU, 6,5 % de la PBS et 6,5 % du total des UTA de cette OTEX (tableau 2.1).

Les données issues de l'enquête structures de 2016 permettent d'analyser de façon plus robuste et complète le phénomène de délégation intégrale des travaux cultureux (encadré 2.1). Elles montrent que la délégation intégrale des cultures concernait à cette date 7,1 % des exploitations françaises dont la PBS était supérieure à 5 000 €, soit environ 26 500 unités de production. Les exploitations de grandes cultures sont celles qui y ont eu le plus recours, puisque 12,5 % d'entre elles étaient concernées. Ce chiffre est du même ordre de grandeur que l'estimation faite pour 2010 à partir de l'extrapolation réalisée avec les données issues du recensement agricole. Au-delà des exploitations spécialisées en grandes cultures (et toujours en se focalisant sur les exploitations dont la PBS est supérieure à 5 000 €), la délégation intégrale des travaux cultureux concernait également 6,1 % des exploitations de polyculture poly-élevage et des élevages de bovins spécialisés lait, 5,4 % des exploitations bovin viande spécialisées, des exploitations caprines et ovines et de celles orientées vers l'élevage de granivores. Enfin, elle concernait 4,7 % des exploitations viticoles (figure 2.6). Ces chiffres montrent que si la délégation intégrale des cultures

est plus fréquente pour les exploitations spécialisées en productions végétales, elle n'est pas pour autant absente des autres orientations productives. Quel que soit le secteur considéré, les exploitations qui ont entièrement délégué la conduite de leurs cultures étaient très majoritairement des unités de production moyennes ou grandes (jusqu'à respectivement 93 % et 99 % pour les élevages laitiers et de granivores). Elles étaient conduites par des chefs d'exploitation plus âgés que la moyenne (57 ans pour les petites structures et 52 ans pour les moyennes et grandes) et travaillant à temps partiel pour 57 % d'entre eux.

Les cartes de la figure 2.7 illustrent la dimension géographique de la délégation intégrale des travaux cultureux. Elles montrent, pour chaque département métropolitain (hors Corse), la part des exploitations ayant intégralement délégué la conduite de leurs cultures en 2016, toutes OTEX confondues, ainsi que la part des surfaces en céréales et oléoprotéagineux concernée. Il en ressort que cette forme de sous-traitance est très présente dans le Sud-Ouest et dans une zone qui s'étire selon un axe centre-ouest / nord-est, régions où les exploitations de grandes cultures sont nombreuses. Dans les départements de la Haute-Garonne, de la Charente-maritime, de la Vienne et de l'Eure, la superficie en céréales et oléo-protéagineux intégralement déléguée a dépassé les 14 000 hectares en 2016. Ces zones sont également celles où les jeunes s'installent le moins et où la transmission des exploitations est incertaine (Lerbourg, 2015). La délégation intégrale des cultures s'observe également fortement en Bretagne, où elle est vraisemblablement le fait à la fois d'exploitations en grandes cultures, mais aussi d'exploitations d'élevage (bovins lait, bovins viande et granivores) qui délèguent la gestion des cultures afin de se focaliser sur les activités d'élevage. Le phénomène de délégation intégrale est en revanche moins présent dans le Sud-Est.

### Pourquoi sous-traiter intégralement les travaux de culture ?

Des enquêtes de terrain ont permis de compléter l'approche quantitative en identifiant les principales motivations qui incitent au recours à la délégation intégrale des travaux cultureux. Dans le cas des exploitations spécialisées en grandes cultures, l'absence de repreneurs, les contraintes inhérentes au statut du fermage, le souhait de faire fructifier un patrimoine familial dans l'attente d'une hypothétique reprise par un membre de la famille, ou encore le manque de temps et de compétences sont les raisons avancées. La délégation intégrale de la conduite des cultures est aujourd'hui privilégiée par un nombre croissant d'agriculteurs, par rapport au fermage, ou encore à l'embauche d'un gérant, en raison des contraintes que posent ces modes d'exploitation, mais aussi du fait de la montée en compétences des prestataires de services et de la flexibilité qu'offre la contractualisation. Le développement récent de la délégation intégrale des travaux cultureux accompagnerait donc le passage, chez les clients, d'une logique productive à une logique de gestion patrimoniale du foncier agricole.

Dans le cas des exploitations d'élevage ou de polyculture poly-élevage, la délégation intégrale des travaux cultureux témoigne davantage de la volonté de l'agriculteur de se recentrer sur les ateliers d'élevage, d'optimiser l'affectation des facteurs de production mobilisés et des investissements réalisés. Dans certains cas, la délégation intégrale des travaux sur les cultures peut s'accompagner de la sous-traitance d'une partie des opérations d'élevage (prophylaxie, nettoyage des bâtiments et transport des animaux). Mais on peut également observer des mises en pension d'une partie du troupeau dans le cas de grandes structures qui ne possèdent pas suffisamment de surface agricole utile au regard de la taille

du cheptel, ou dans le cas inverse, pour des petites structures en bout de course.

Indépendamment des spécialisations, le souhait de se consacrer à d'autres activités que la production agricole *stricto sensu* (transformation et commercialisation notamment) est aussi mis en avant, par une partie des chefs d'exploitation, comme explication du recours croissant à la délégation.

### La délégation intégrale des cultures, source de nouveaux métiers dans l'amont productif agricole ?

Les entrepreneurs de travaux agricoles proposent de plus en plus fréquemment des prestations de délégation intégrale, sans pour autant que cela soit clairement spécifié dans le contrat. Les enquêtes de terrain réalisées dans le cadre du projet ANR JCJC *Agrifirme* ont permis de dresser une typologie des ETA proposant des services de prise en charge intégrale des travaux cultureux. Les archétypes suivants ont été identifiés :

- l'ETA « traditionnelle », tournée principalement vers la réalisation de travaux à façon classiques et engagée dans du « A à Z » pour quelques agriculteurs sur une surface relativement limitée ;
- l'ETA « multi-services » (figure 2.8) dont la structure d'entreprise est dédiée à l'activité de sous-traitance intégrale, travaillant pour le compte d'une dizaine d'agriculteurs sur une surface pouvant atteindre plusieurs centaines d'hectares ;
- « l'opérateur prestataire de services » (figure 2.9), que l'on peut qualifier « d'assistant maître d'ouvrage » ou encore de « gestionnaire de patrimoine ».

Alors qu'il est usuel dans d'autres pays européens, comme en Belgique et en Angleterre, l'« assistant maître d'ouvrage » est une forme émergente en France. Il ne dispose pas nécessairement d'un parc de machines et agit principalement comme un intermédiaire entre l'agriculteur détenteur du patrimoine foncier et les autres acteurs, dont les autres formes d'ETA (mais aussi des experts juridiques, l'agrofourniture, des coopératives, des industries agroalimentaires, etc.) (figure 2.9). Le service proposé relève à la fois du *front office* et du *back office* : conseiller le client sur les grandes orientations techniques (choix de cultures et de pratiques), établir les contrats, relayer l'ordre auprès des entrepreneurs qui vont effectuer les travaux, surveiller les travaux, remplir les déclarations PAC, négocier l'achat d'intrants directement auprès de firmes d'agrofourniture et vendre les récoltes auprès d'industries agro-alimentaire, etc. Les fonctions managériales de conseil, d'achat, de commercialisation et de management sont ici dissociées de la fonction productive. Gérant un portefeuille constitué de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de clients, exploitant plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares, le chiffre d'affaires annuel de ces ETA « assistant maître d'ouvrage » dépasse généralement le million d'euros.

Il s'agit, en fin de compte, d'une entreprise de délégation de services globale dont le modèle économique repose principalement sur la concentration productive et la gestion des risques, exploitant les possibles économies d'échelle et

développant une relation gagnant-gagnant pour les parties prenantes ; un agriculteur-propriétaire foncier assuré d'un retour sur son patrimoine, des entrepreneurs agricoles assurés d'avoir des chantiers et libérés des tâches administratives, et des industriels partenaires assurés d'avoir un volume de vente d'intrants et un approvisionnement en quantité. Pour certains auteurs comme Purseigle *et al.* (2017) et Anzalone *et al.* (2019), derrière ces dispositifs nouveaux de délégation intégrale des travaux de culture se dessinent les contours de formes « d'agriculture sans agriculteurs », entièrement gérées par des prestataires de services.

### Quel avenir pour la délégation intégrale des travaux cultureux ?

Le développement accéléré de la délégation intégrale de la conduite des cultures soulève des questions quant aux freins et leviers de son essor plus grand encore dans les prochaines années.

Un premier scénario serait celui d'une accentuation du phénomène à moyen terme, sous l'effet d'une combinaison de facteurs économiques, démographiques et politiques : coût croissant du matériel agricole, problème de transmission, difficultés pour recruter un gérant, contraintes liées au fermage, relative stabilité de la valeur du foncier plus que jamais perçue comme valeur refuge, dispositif d'aide publique au travers des droits à paiement qui tendraient à favoriser le choix de la délégation. Ce phénomène pourrait également s'affirmer sous l'effet d'un recentrage des exploitations sur les ateliers à fortes valeurs ajoutées ou considérés comme plus motivants par les agriculteurs.

Le deuxième scénario verrait un ralentissement du phénomène, en raison des limites rencontrées par les ETA en matière d'investissement et d'accès à une main-d'œuvre qualifiée. Des contraintes réglementaires de la PAC, sur le statut d'agriculteur actif, le contrôle des structures, ou encore l'émergence de concurrents directs (développement de formes sociétaires, groupements fonciers agricoles, investisseurs avec gérants et entrée sur le marché de firmes de machinisme agricole, qui en plus de vendre les machines disposeraient d'équipes mobiles, etc.), pourraient freiner le développement de la forme la plus poussée de la délégation intégrale, celle où la gestion de l'exploitation est elle-même déléguée. Enfin, des limites suscitées par la controverse sociale que soulèvent ces relations nouvelles de sous-traitance pourraient également se manifester. En effet, avec cette dernière forme de délégation intégrale, le prestataire de service ne se positionne plus comme le prolongement de l'exploitation agricole familiale, mais vient pallier l'effacement de cette dernière.

Quel que soit le scénario d'avenir, cette tendance n'est pas propre à la France, et est également présente en Afrique, Amérique et Asie. On assiste, à l'échelle mondiale, à une reconfiguration inédite de la division du travail en agriculture et du métier d'agriculteur (Belton *et al.*, 2018 ; Zhang *et al.*, 2017 ; Qanti *et al.*, 2017 ; Mottaleb *et al.*, 2016 ; Clasadonte *et al.*, 2013).

FIGURE 2.7 Part des exploitations pratiquant la délégation intégrale des travaux cultureux et part de la surface en céréales et oléo-protéagineux (SCOP) concernée, par département en 2016

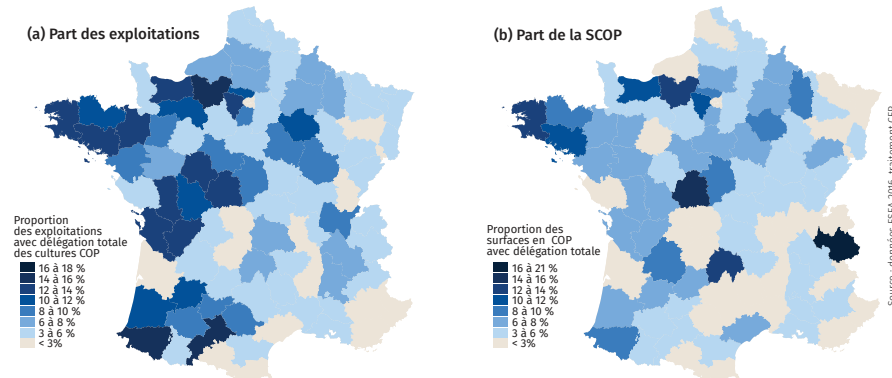
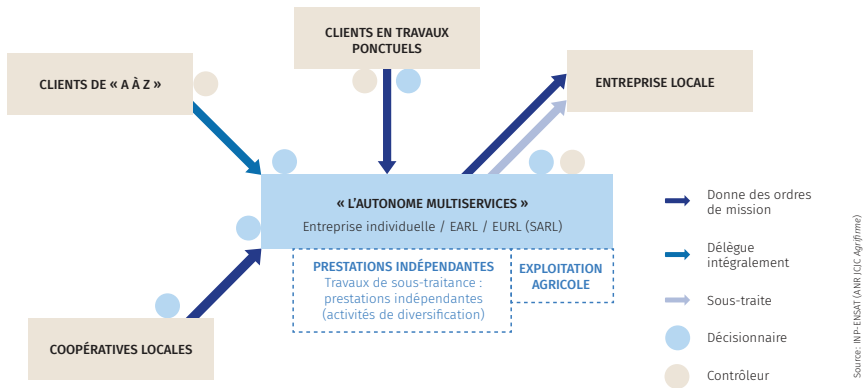


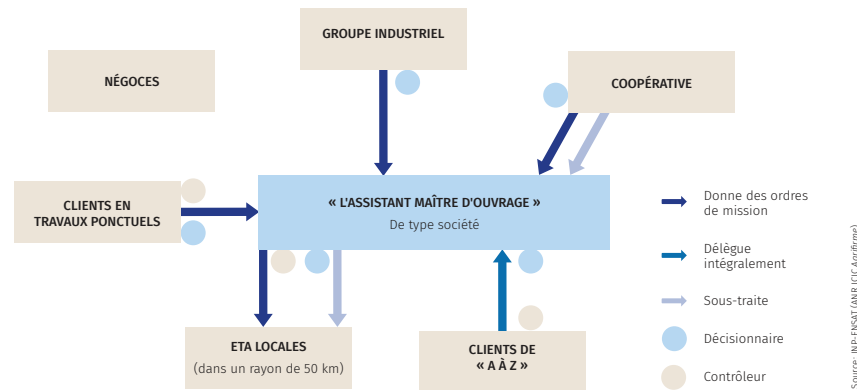


FIGURE 2.8  
Schéma d'organisation de la sous-traitance incluant la délégation intégrale (ou « A à Z ») et relevant d'une ETA multi-services



Source: INP-ENSAT (ANR ICC-Agrifme)

FIGURE 2.9  
Schéma d'organisation de la délégation intégrale (ou « A à Z ») impliquant une figure nouvelle, celle de l'« assistant maître d'ouvrage »



Source: INP-ENSAT (ANR ICC-Agrifme)

### 3. DIVERSIFICATION ET PLURIACTIVITÉ, DEUX EXEMPLES DE MUTATIONS DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La pratique d'activités dans le prolongement, ou à côté, de l'acte de production (diversification), ou bien la pratique d'activités professionnelles non agricoles réalisées en dehors de l'exploitation (pluriactivité) ont toujours été présentes dans la société rurale, et même très développées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci semblent toutefois redevenir de plus en plus importantes, entraînant ainsi une reconfiguration des activités des agriculteurs. Basée sur les données issues du recensement agricole (RA) 2010 et de l'enquête structures (ESEA) 2013, l'analyse présentée ici vise à quantifier ces phénomènes. Au moyen d'un appariement des données du RICA avec celles relatives aux déclarations fiscales des foyers en 2010 et du RA 2010, elle propose également d'estimer la contribution de ces activités aux revenus des ménages agricoles (voir Bignebat et Delame (2019) pour le détail de la méthode). Il est plusieurs fois fait référence à la taille des exploitations (« petite », « moyenne », « grande »), la grille de lecture en la matière étant celle utilisée par la statistique agricole (« petite exploitation » si la PBS est inférieure à 25 000 €, « moyenne exploitation » si la PBS est comprise entre 25 000 € et 100 000 €, « grande exploitation » au-delà), et non celle utilisée dans la première partie de ce chapitre.

#### Environ un chef d'exploitation sur quatre est pluriactif

La « pluriactivité » est définie comme l'exercice simultané ou successif, par une même personne physique, d'activités professionnelles différentes. Cette définition est tributaire d'aspects réglementaires. Ainsi, l'agriculteur qui utilise son matériel pour réaliser des travaux pour des tiers sera mono-actif dans les statistiques, alors que le chef d'une exploitation agricole par ailleurs chef d'une entreprise de travaux agricoles apparaîtra comme pluriactif.

En 2013, la double activité concernait 25 % des chefs d'exploitation, avec des disparités importantes suivant la taille de l'unité de production (données SSP-ESEA) : 42 % pour les petites exploitations, 23 % pour les moyennes et seulement 12 % pour les grandes. Il est difficile de mesurer l'évolution par rapport au recensement de 2010, le questionnaire ayant subi de fortes modifications. En 2010, on comptait 20 % de chefs d'exploitation ayant une activité agricole salariée en dehors de leur exploitation (emploi sur une autre exploitation que la leur ou pour le compte d'une ETA par exemple).

Les chefs d'exploitation pluriactifs sont par ailleurs surreprésentés parmi les célibataires, veufs ou divorcés, ce qui résulte vraisemblablement du fait que ces situations ne permettent pas l'exercice d'une activité extérieure par le conjoint.

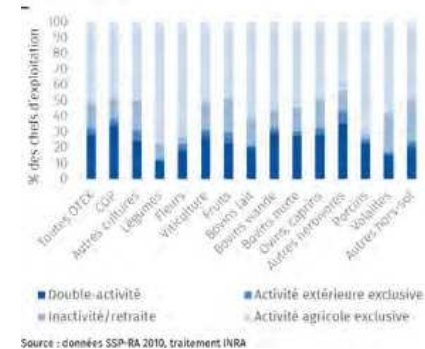
Dans les petites exploitations, la fréquence de la pluriactivité du chef varie selon la spécialisation (OTEX), (figure 2.10). Elle est nettement moins élevée dans les exploitations spécialisées en horticulture, maraîchage et dans les élevages porcins. Ce résultat peut être mis en relation avec la forte intensité en travail des productions concernées, ce qui laisse peu de place à la possibilité d'une double activité. Ceci est confirmé par la fréquence de pluriactivité du chef d'exploitation plus élevée pour les OTEX « céréales et oléo-protéagineux » et « autres herbivores », cette dernière regroupant essentiellement les élevages de chevaux.

#### La pluriactivité s'exerce de plus en plus au niveau du ménage agricole

Selon les données issues du recensement agricole, l'exercice combiné d'une activité sur l'exploitation et d'une activité en dehors de celle-ci, par le conjoint, restait mineure en 2010, dans la mesure où elle concernait moins de 8 % d'entre eux, et ce quelle que soit la dimension de l'exploitation (figure 2.11). Une sous-estimation de cette double activité du conjoint n'est pas à exclure, sachant que la participation à des activités comptables ou administratives ou des interventions ponctuelles de membres de la famille peuvent encore ne pas être considérées comme une activité agricole à proprement parler. Dans ce cas, le conjoint ayant une activité en dehors de l'exploitation ne sera pas considéré comme double-actif (chapitres 1 et 5).

À la suite des évolutions réglementaires et sociales, la période 1988-2000 a été marquée par l'augmentation du

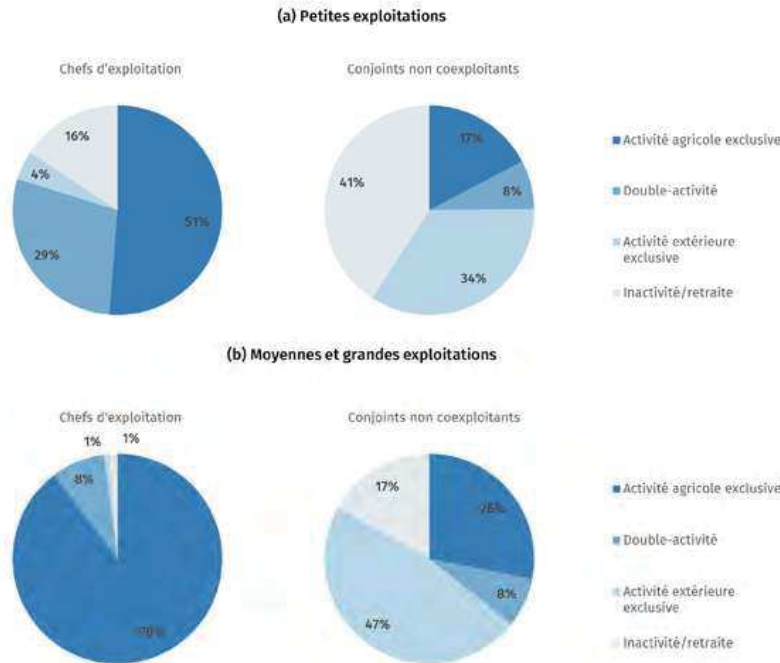
FIGURE 2.10  
Activité des chefs d'exploitation de petite dimension selon l'OTEX, en 2010



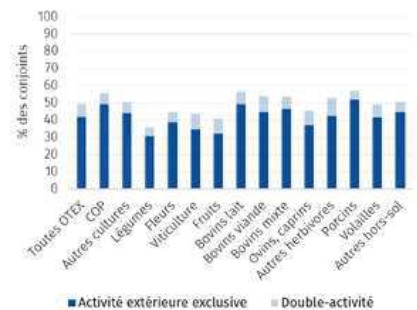
Source : données SSP-RA 2010, traitement INRA



**FIGURE 2.11**  
Activité des chefs d'exploitation et de leur conjoint selon la dimension de l'exploitation, en 2010



**FIGURE 2.12**  
Activité non agricole des conjoints non coexploitants selon l'OTEX, en 2010



nombre de conjoints associés, alors que l'épouse avait auparavant le statut d'aide familiale (chapitres 1 et 10). Pour les moyennes et grandes exploitations, la période 2000-2010 a vu la diminution de la part des conjoints exerçant une activité exclusivement agricole (28 % en 2010, contre 41 % en 2000). Se marier avec un(e) exploitant(e) ne signifie plus épouser l'exploitation, et le conjoint tend désormais de plus en plus à conserver son activité professionnelle.

La pratique d'une activité extérieure exclusive reste essentiellement le fait du conjoint (34 % des cas pour les petites exploitations et 47 % des cas pour les moyennes ou grandes). On parle alors de « pluriactivité du ménage ».

Le recensement de 2010 dénombrait un peu plus de 330 000 conjoints, dont 11 % de « coexploitants », 41 % de « non coexploitants actifs sur l'exploitation » et 48 % de « non coexploitants non actifs sur l'exploitation ». Parmi les conjoints non coexploitants, plus de 45 % d'entre eux exerçaient une activité en dehors de l'exploitation (figure 2.12). Cette observation vaut pour toutes les spécialisations, hor-

mis les exploitations maraîchères (seulement 36 %). Cette fréquence dépasse même 50 % pour les élevages porcins ou bovins. La fréquence de l'exercice simultané d'une activité sur l'exploitation et d'une activité en dehors, par le conjoint, varie peu d'une OTEX à l'autre.

**La pluriactivité de l'exploitant et du ménage améliore les revenus**

L'exercice d'une activité extérieure par l'agriculteur ou par son conjoint (à temps plein ou à temps partiel) joue sur la structure du revenu du ménage. Un appariement du RICA, des déclarations fiscales des revenus des agriculteurs correspondants, et du recensement agricole, a permis d'évaluer la composition du revenu global des ménages agricoles en 2010. On entend par « ménages agricoles » ceux dont un membre au moins travaille sur une exploitation (de moyenne ou grande dimension), et par « revenu global » l'ensemble des revenus d'activité et de patrimoine soumis à déclaration fiscale pour l'année 2010 (voir Bignebat et Delame, 2019).

Le revenu annuel global du ménage des agriculteurs travaillant sur une exploitation de moyenne ou grande taille s'élevait en 2010 à 46 500 €. Ces ressources provenaient de l'activité agricole à hauteur de 24 700 € (53 %), d'activités non agricoles pour 13 200 € (28 %), de pensions ou retraites pour 3 100 € (7 %) et de revenus de la propriété pour 5 400 € (12 %)

(figure 2.13). Le revenu issu d'activités non agricoles représentait ainsi en moyenne un peu plus du quart du revenu des ménages agricoles. 67 % de ces ménages percevaient un revenu non agricole, pour un montant moyen de 19 609 €. La distribution de ces revenus était très hétérogène : le revenu non agricole était inférieur à 9 000 € par an dans 25 % des cas, mais pouvait aller jusqu'à 26 000 €. Il s'agissait principalement de salaires, sans qu'il soit possible de dire si ces derniers venaient rémunérer des activités menées à temps complet ou partiel.

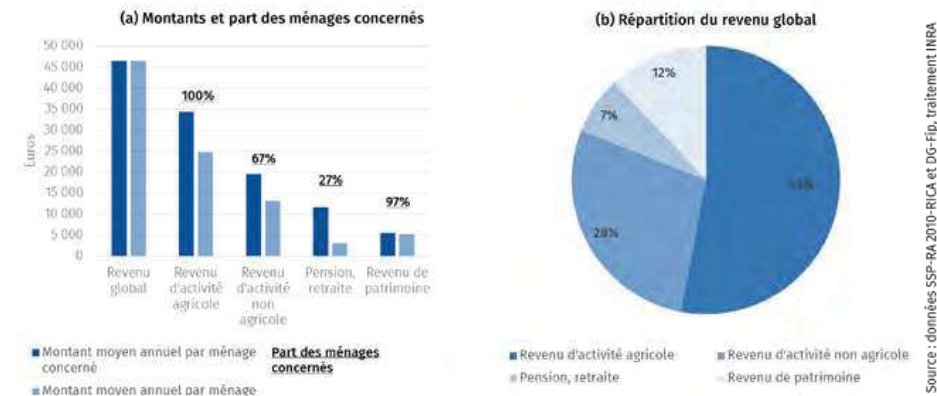
La composition du revenu global dépend de la structure du ménage et des activités de chacune des personnes qui le composent. Ainsi, les ménages comptant un seul actif déclarent en moyenne un revenu global inférieur à celui des ménages à deux actifs. Un ménage avec un seul actif agricole perçoit en moyenne un revenu global inférieur à celui d'un ménage avec une personne seule exerçant à la fois une activité sur l'exploitation et une activité en dehors. De même, en moyenne, le revenu d'un ménage composé de deux revenus agricoles est souvent plus faible que celui d'un ménage pluriactif (figure 2.14). Les revenus non agricoles, souvent des salaires, sont moins variables d'une année sur l'autre et plus homogènes entre les ménages que les revenus agricoles.

**La diversification des activités agricoles augmente la main-d'œuvre sur l'exploitation**

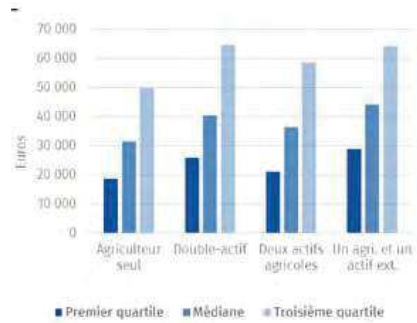
La diversification sur les exploitations agricoles renvoie à la pratique d'activités non agricoles sur l'exploitation :

3. Cette analyse est différente de celle conduite dans Delame 2015 qui portait sur les foyers fiscaux agricoles et non sur les ménages agricoles.

**FIGURE 2.13**  
Composition du revenu des ménages agricoles, dont un ou plusieurs membres travaille(nt) sur une exploitation de moyenne ou grande dimension, en 2010



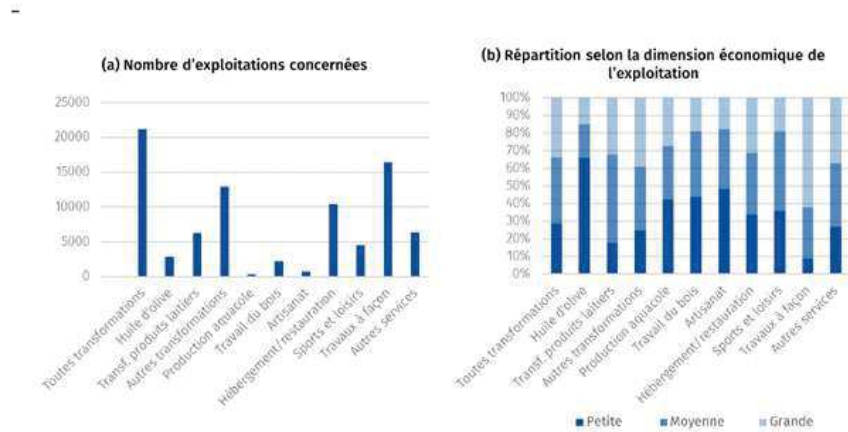
**FIGURE 2.14**  
Distribution du revenu global selon les activités des membres du ménage, en 2010



Source : données SSP-RA 2010-RICA et DG-Fip, traitement INRA

agritourisme, travaux pour tiers, vente directe, y compris la transformation de produits de la ferme. En 2010, 12 % des exploitants pratiquaient une activité de diversification, ce qui est comparable à ce que l'on observait en 2000. La dimension de l'exploitation semble conditionner en partie le type d'activité de diversification. Ainsi, les travaux à façon sont par exemple plus fréquents sur les exploitations de grande dimension (figure 2.15).

**FIGURE 2.15**  
Fréquence d'une activité de diversification selon la dimension de l'exploitation en 2010



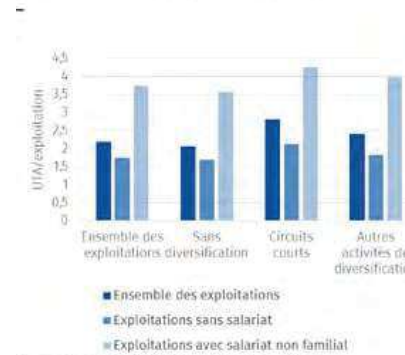
Source : données SSP-RA 2010-RICA et DG-Fip, traitement INRA

La relation entre les activités de diversification et la quantité de main-d'œuvre correspondante a été approchée, à l'aide de l'appariement basé sur le RICA cité précédemment. La figure 2.16 compare le nombre moyen d'UTA mobilisées sur les exploitations de l'échantillon, avec et sans activité de diversification, en distinguant la commercialisation en circuits courts des autres activités de diversification. Il montre que les exploitations sur lesquelles est pratiquée une activité de diversification emploient en moyenne davantage de main-d'œuvre que les autres. Cette observation est toujours valable, que l'on considère l'ensemble des exploitations, seulement celles qui emploient des salariés, ou seulement celles qui n'emploient pas de salariés. Cette figure montre également que les exploitations pratiquant la vente en circuits courts mobilisent une main-d'œuvre, salariée ou familiale, plus importante que celles pratiquant d'autres activités de diversification.

Il semble donc que la diversification se traduise par l'emploi d'une main-d'œuvre plus importante, *a fortiori* si l'activité de diversification consiste à commercialiser tout ou partie de la production en circuits courts (voir également le chapitre 7).

Il est en revanche difficile d'estimer les conséquences de la diversification sur le revenu des ménages. En effet, le produit des activités non agricoles peut, selon les cas, être intégré au bénéfice agricole déclaré ou faire l'objet d'une déclaration fiscale indépendante. D'après des travaux exploratoires, il semblerait toutefois que les activités de diversification mobilisant des ressources inutilisées sur l'exploitation (travaux pour tiers) soient plus rémunératrices que les circuits courts, qui nécessitent un supplément de main-d'œuvre, souvent salariée (Delame *et al.*, 2017).

**FIGURE 2.16**  
Nombre moyen d'UTA par exploitation en 2010



Source : données SSP-RA 2010-RICA et DG-Fip, traitement INRA

activités sur l'exploitation semble aller de pair avec un maintien de la main-d'œuvre, voire un renforcement de celle-ci lorsque cette diversification consiste à développer une commercialisation en circuits courts.

Ces évolutions structurantes, à l'œuvre simultanément, participent à la reconfiguration de l'agriculture française et des activités de ceux qui la pratiquent. D'un secteur à l'autre, elles sont plus ou moins marquées, comme le chapitre 3 sur la filière laitière en donne l'exemple, et posent de nouveaux défis aux politiques publiques (voir partie 4).

## CONCLUSION

Trois tendances structurantes de l'agriculture française contemporaine ont été étudiées dans ce chapitre : la concentration des exploitations, la délégation intégrale des travaux culturels et enfin la pluriactivité et la diversification. L'analyse du processus de concentration montre que, si la main-d'œuvre agricole est toujours majoritairement employée par les structures les plus petites et intermédiaires, elle tend de plus en plus à se concentrer dans les unités de production les plus grandes. Ce mouvement comporte des disparités d'une orientation technico-économique à l'autre, la viticulture et l'élevage porcin étant particulièrement concernés. Cette concentration s'accompagne en moyenne d'une productivité du travail, d'une rentabilité annuelle mais aussi d'un endettement plus élevés.

De son côté, la délégation intégrale à un tiers externe des travaux culturels et de la gestion des exploitations, auparavant marginale, concerne aujourd'hui environ 12 % des exploitations de grandes cultures, principalement moyennes et grandes, souvent situées dans des zones où la reprise est difficile. Ceci témoigne du développement d'une logique de gestion patrimoniale chez les agriculteurs, en l'absence de repreneur par exemple, ou du souhait d'une organisation du travail plus flexible. On note aussi l'émergence de nouvelles formes d'entreprises de travaux agricoles, avec l'apparition d'assistants à la maîtrise d'ouvrage, qui permettent l'externalisation des travaux et assurent la gestion administrative de l'exploitation pour le compte de l'agriculteur.

L'analyse des données statistiques relatives à la pluriactivité a aussi montré que celle-ci se développe au niveau des exploitants comme au niveau des ménages, apportant une certaine stabilité dans le revenu. La diversification des



# Actif'Agri

Transformations des emplois  
et des activités en agriculture



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Service de la Statistique et de la Prospective  
Centre d'Études et de Prospective

# Actif'Agri

Transformations des emplois  
et des activités en agriculture



# Actif'Agri

Transformations des emplois  
et des activités en agriculture

## Coordinateurs

Vanina Forget (cheffe de projet), Jean-Noël Depeyrot, Muriel Mahé, Estelle Midler, Mickaël Hugonnet, Raphaël Beaujeu, Alexis Grandjean\*, Bruno Hérault (Centre d'études et de prospective, SSP, MAA)

## Auteurs

Raphaël Beaujeu, MAA-SSP-CEP  
Thierry Bellec, chambres d'Agriculture de Bretagne  
Florent Bidaud, MAA-SSP-CEP  
Céline Bignebat, INRA SAD MOISA  
Isabelle Burens, ANACT  
Philippe Caillou, université Paris-Sud XI LRI  
Benoît Dedieu, INRA SAD  
Nicolas Deffontaines, université du Havre  
Nathalie Delame, INRA UMR Économie Publique  
Jean-Noël Depeyrot, MAA-SSP-CEP  
Cécile Detang-Dessendre, INRA UMR CESAER  
Charlotte Emlinger, CEPII  
Vanina Forget, MAA-SSP-CEP  
Gabrielle Gallie, MAA-SSP-SDSSR  
Julia Gassie, MAA-SSP-CEP  
Olivier Gloker, APECITA  
Alexis Grandjean, MAA-SSP-CEP\*  
Jared Greenville, OCDE\*  
Julien Hardelin, MAA-SSP-CEP  
Nathalie Hostiou, INRA SAD UMR Territoires  
Mickaël Hugonnet, MAA-SSP-CEP  
Armelle Huille, AgroParisTech  
Dominique Jacques-Jouanet, UBFC LASA  
Marie-Agnès Jouanet, OCDE  
Diviyani Kalainathan, université Paris-Sud XI LRI  
Catherine Laurent, INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT  
Bruno Legagneux, INP-ENSAT UMR AGIR  
Axel Magnan, INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT  
Muriel Mahé, MAA-SSP-CEP  
Dominique-Anne Michel, MAA-SAFSL  
Estelle Midler, MAA-SSP-CEP  
Geneviève Nguyen, INP-ENSAT UMR AGIR  
Anne-Marie Nicot, ANACT  
Daniel Perron, DP Conseil, université Paris 1  
Christophe Perrot, IDELE  
Laurent Piet, INRA UMR SMART-LERECO  
Claire Quelin, ASP\*  
José Ramanantsoa, MAA-SSP-CEP

\* au moment de la rédaction des chapitres

Pour citer cet ouvrage, merci d'utiliser la référence suivante:

Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Conception graphique: Clémence Passot

Illustrations: Équipe du Centre d'études et de prospective et Clémence Passot

ISBN 978-2-11-145918-2

© Direction de l'information légale et administrative, 2019

Cet ouvrage ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
Il n'engage que ses auteurs.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1: PANORAMA</b>	<b>12</b>
<b>1. L'emploi et les activités agricoles: chiffres et évolutions clés</b>	<b>14</b>
1. La main-d'œuvre agricole : tendances passées et évolutions récentes	17
2. Qui sont les travailleurs agricoles ?	22
3. Comment la mobilisation de la main-d'œuvre change-t-elle dans les exploitations agricoles ?	26
<b>2. Trois tendances structurantes: concentration, sous-traitance et diversification des exploitations</b>	<b>30</b>
1. Concentration des exploitations et emploi	33
2. Sous-traitance et agriculture : les recompositions en cours	38
3. Diversification et pluriactivité, deux exemples de mutations des activités agricoles	43
<b>3. La filière laitière: un concentré des mutations agricoles contemporaines</b>	<b>48</b>
1. Les mutations rapides du secteur laitier : implications en matière d'emploi	51
2. Du déplacement de la production au déplacement de l'emploi ?	54
3. Les évolutions du travail et de l'emploi à l'échelle des exploitations laitières	56
4. Quels actifs dans ces exploitations en mutation ?	60
<b>PARTIE 2: QUALITÉ DU TRAVAIL</b>	<b>64</b>
<b>4. Emplois précaires en agriculture</b>	<b>66</b>
1. Précarité de l'emploi : une notion multidimensionnelle	69
2. La précarité mesurée à l'aune des statuts des travailleurs dans les exploitations agricoles	69
3. Caractérisation des salariés précaires	77
4. Abus et travail illégal	80
<b>5. Les conditions de travail et de santé des actifs agricoles</b>	<b>84</b>
1. Que sait-on des conditions de travail des exploitants et des salariés agricoles ?	87
2. Quel est l'état de santé et de bien-être des exploitants et des salariés agricoles ?	92
3. Conditions de travail et santé : le problème des actifs « invisibles » ou mal représentés	97
<b>6. La mobilité professionnelle des actifs agricoles</b>	<b>100</b>
1. Quitter l'agriculture : de la « migration » intérieure à la mobilité professionnelle	103
2. La cessation d'activité agricole : un phénomène en hausse ?	105
3. Partir pour ailleurs : ces agriculteurs qui se convertissent	109

<b>PARTIE 3: TROIS FACTEURS</b>	<b>114</b>
<b>7. Performance environnementale des exploitations et emploi</b>	<b>116</b>
1. Performances environnementales et emploi : un lien peu abordé dans la littérature économique, au-delà de l'agriculture biologique	119
2. La relation entre performances environnementales et emploi dépend des secteurs de production	121
3. L'agriculture biologique emploie davantage que l'agriculture conventionnelle dans certaines orientations et dans certaines zones	123
<b>8. Innovations, activités et mutations des emplois agricoles</b>	<b>132</b>
1. Innovation et transformations des activités agricoles : une perspective historique	135
2. L'innovation crée-t-elle ou détruit-elle des emplois agricoles ?	141
3. Quelles conséquences l'innovation a-t-elle sur les structures de production et l'organisation du travail ?	144
4. Comment l'innovation transforme-t-elle les conditions de travail des agriculteurs ? L'exemple du robot de traite	145
5. Comment l'innovation change-t-elle le rapport de l'agriculteur à son métier ?	146
<b>9. Emplois, commerce international et internationalisation des filières</b>	<b>148</b>
1. Impacts de l'intégration croissante au commerce international sur l'emploi et les inégalités de salaire dans l'agriculture et l'agroalimentaire	151
2. L'emploi agricole dans un contexte de filières internationalisées	156
3. Contribution des chaînes de valeur mondiales agricoles à l'emploi en France par produits agricoles	158
<b>PARTIE 4: POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>164</b>
<b>10. Politiques et dispositifs fiscaux et sociaux impactant l'emploi agricole</b>	<b>166</b>
1. Appuyer l'industrialisation agricole et l'amélioration de la compétitivité	169
2. Faciliter l'adaptabilité du secteur agricole aux évolutions économiques	173
3. Accompagner les transformations de l'exploitation familiale	177
<b>11. Politiques publiques agricoles: quelles influences sur l'emploi et les activités agricoles ?</b>	<b>182</b>
1. Maintenir et créer des emplois agricoles : une préoccupation récente de la PAC	185
2. La PAC entre 1990 et 2013 : des effets contrastés sur l'emploi agricole	187
3. Les effets redistributifs de la PAC 2014-2020 : premiers éléments d'analyse	190
4. Exploration de scénarios prospectifs pour la PAC et effets sur l'emploi	193
5. Politiques foncières et politiques des structures : deux formes d'intervention directe sur les contours de l'activité agricole	195
<b>12. Politiques de formation du capital humain en agriculture</b>	<b>198</b>
1. Capital humain disponible et compétences nécessaires en agriculture	201
2. La formation initiale des agriculteurs, enjeu de politiques publiques	205
3. L'accompagnement de la montée en compétences	206
<b>Conclusion</b>	<b>213</b>
Enseignements transversaux	213
Des pistes de recherche à approfondir	216
Orientations stratégiques et pistes d'action	218
<b>Liste des sigles</b>	<b>222</b>
<b>Liste des figures et tableaux</b>	<b>224</b>
<b>Liste des encadrés</b>	<b>227</b>
<b>Crédits photographiques</b>	<b>228</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>230</b>